

échos

27

MARS
2015

de la *Fondation Saint-Luc*

RECHERCHE
HUMANISME



L'UNION FAIT LA FORCE

**FETUS FOR LIFE ET LA FONDATION SAINT-LUC
ENSEMBLE**

AU PROFIT DES PATIENTES D'OBSTÉTRIQUE

SOMMAIRE

page

- 2 **Editorial**
- 3 **L'union fait la force** | Fetus for Life et la Fondation Saint-Luc main dans la main
- 5 **Recherche en obstétrique** | De l'espoir pour les futures mamans en détresse
- 6 **Dossier** | L'ophtalmologie de Saint-Luc, un Centre de référence international
 - Une prise en charge typiquement universitaire
 - L'oncologie oculaire, un orchestre symphonique hyperspécialisé
- 8 **Orthopédie** | Arthrose du genou : une prothèse partielle plutôt que totale
- 9 **Agenda**
- 10 **Cancer** | L'électrochimiothérapie, une nouvelle modalité de traitement
- 12 **Animation pédiatrique** | Mettre la maladie entre parenthèses
- 14 **Faites un legs à la Fondation Saint-Luc** | Votre générosité vous survivra
- 15 **Soutien aux Soins palliatifs** | Une mécène témoigne
- 16 **Comment soutenir la Fondation Saint-Luc ?**

**UNIQUE EN BELGIQUE :
L'ÉLECTROCHIMIOTHÉRAPIE
POUR LUTTER CONTRE LE CANCER**



FONDATION SAINT-LUC

Cliniques universitaires SAINT-LUC | UCL Bruxelles

ÉDITORIAL

« Confiance en l'avenir » écrivait notre Président Regnier Haegelsteen dans son édito de décembre dernier. En tant que nouveau Président du Conseil d'Administration des Cliniques universitaires Saint-Luc, je veux souligner avec force ce message.

C'est la première fois que je m'adresse à vous dans ces colonnes. Je tiens à répéter tout mon engagement à servir la noble cause des Cliniques universitaires Saint-Luc et à mettre à leur disposition l'expérience que j'ai pu acquérir en 40 ans chez Solvay. Je m'attacherai à la poursuite de la progression de l'excellence et du rayonnement de l'institution dans ses missions de soins, de recherche et d'enseignement.

Les Cliniques font face à plusieurs grands chantiers tous destinés à servir encore mieux le patient : la rénovation en profondeur du Quartier opératoire, la modernisation du système informatique, l'évolution de notre paysage géopolitique et, bien sûr, le futur que nous voulons pour Saint-Luc à l'horizon 2025. Je citerai en outre deux projets majeurs dans notre combat contre le cancer : l'Institut Roi Albert II et le Centre de protonthérapie.

Ces questions structurelles s'ajoutent à la recherche incessante d'excellence. Nous en mesurons l'ampleur et savons que, pour gagner sur tous ces fronts, l'engagement de nos équipes et celui de nos mécènes figure parmi nos meilleurs atouts. Et c'est précisément pour cette raison que nous avons « confiance dans l'avenir ».

En effet, la générosité de nos mécènes et le dynamisme de nos équipes, dont bien sûr celle de la Fondation Saint-Luc, ont permis que tant de projets voient le jour en 2014. Ainsi, nous avons reçu 1,5 millions d'euros pour l'Institut Roi Albert II (ainsi que plus de 500.000 euros promis pour les mois à venir) et plus d'1,6 millions d'euros pour plusieurs thématiques importantes : les soins continus, les psycho-neurosciences pédiatriques, la mucoviscidose, la trisomie 21, la biologie clinique, la gynécologie et l'andrologie, la neurochirurgie, la pédiatrie... Au nom des Cliniques universitaires Saint-Luc et de la Fondation Saint-Luc, je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à ces nombreuses avancées.

Pour cette année 2015, votre support généreux reste évidemment indispensable. Nous vous démontrerons à nouveau que nous méritons votre confiance dans cet avenir que nous construisons ensemble ! Déjà un tout grand merci.

Très amicalement,



Jacques van Rijckevorsel
Administrateur de la Fondation Saint-Luc
Président du Conseil d'Administration des Cliniques universitaires Saint-Luc

Plus d'informations : www.vef-aerf.be

La Fondation Saint-Luc certifiée « éthique »

La Fondation Saint-Luc est labellisée « Ethique dans la récolte de fonds (EF) » de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF).

Un véritable gage de confiance pour les donateurs !



www.fondationsaintluc.be

Les dons de 40 € et plus sont déductibles fiscalement.

Du fond du cœur, un GRAND MERCI !

Contact :
Fondation Saint-Luc
Fondation d'utilité publique
Avenue Hippocrate 10/1590
1200 Bruxelles
fondation-saintluc@uclouvain.be
Tél. +32 2 764 15 23

Les Echos de la Fondation est une publication du Service de communication

Réalisation/Rédaction :
Géraldine Fontaine

Photographies :
CAV - Hugues Depasse,
Laetizia Bazzoni, Fred Beard, D. R.

Graphisme et mise en page :
Tilt Factory

Editeur responsable :
Tessa Schmidburg



La Fondation Saint-Luc adhère également à Testament.be et au Réseau des Fondations

TESTAMENT.BE



FETUS FOR LIFE ET LA FONDATION SAINT-LUC SE RAPPROCHENT

L'Union fait la force

L'asbl Fetus for Life, qui œuvre au profit des futures mamans souffrant de grossesses difficiles, et la Fondation Saint-Luc unissent leurs forces. Le Pr Hubinont, Chef de Service associée en Obstétrique et fondatrice de Fetus for Life, et Tessa Schmidburg, Secrétaire générale de la Fondation Saint-Luc, nous parlent de ce rapprochement. ■

Les Echos : Parlez-nous de Fetus for Life ?

Pr Corinne Hubinont : L'asbl Fetus for Life est née il y a dix ans afin d'aider les femmes enceintes et leur futur bébé à atteindre la fin de la grossesse dans les meilleures conditions possibles. Les fonds que nous récoltons permettent de soutenir la recherche, le financement d'équipements de pointe pour le diagnostic et la surveillance du fœtus ainsi qu'une aide psychologique et parfois matérielle aux futures mamans hospitalisées au MIC (Maternal Intensive Care) de Saint-Luc.

Les Echos : Que représente le mécénat pour votre activité ?

Pr Corinne Hubinont : Fetus for life dépend exclusivement du mécénat privé et institutionnel. Notre asbl respecte des principes éthiques stricts, notamment pour la récolte de fonds lors d'évènements spécifiques et également pour l'utilisation des dons.

Les Echos : Fetus for life et la Fondation Saint-Luc œuvrent côte à côte depuis de nombreuses années. Pourquoi ce rapprochement à ce jour ?

Pr Corinne Hubinont : Nos deux fondations poursuivent un objectif commun : aider les patients des Cliniques universitaires Saint-Luc en récoltant des fonds pour la recherche et l'humanisation des soins. Plutôt que d'œuvrer chacune de notre côté, il était plus cohérent d'unir nos forces et de concrétiser ce rapprochement.

Tessa Schmidburg : Ce rapprochement fut possible grâce à un dialogue constant entre les dirigeants des deux associations et à la volonté d'avancer encore plus optimalement ensemble au profit des patientes d'Obstétrique.

Les Echos : Fetus for Life disparaît-elle ?

Pr Corinne Hubinont : Non, Fetus for Life ne disparaît absolument pas ! Il nous semble important, de par la spécificité de notre spécialité médicale et de notre recherche, de conserver notre identité qui est reconnue depuis dix ans. Nous confions par contre notre gestion administrative et financière à la Fondation Saint-Luc.



A gauche: Pr Corinne Hubinont, Chef de Service associée en Obstétrique et fondatrice de l'asbl Fetus for Life

A droite: Tessa Schmidburg, Secrétaire générale de la Fondation Saint-Luc

Tessa Schmidburg : En réalité, rien ne change pour les mécènes. Il s'agit en effet d'un rapprochement administratif et conceptuel : tout don à la Fondation Saint-Luc en faveur du Service d'obstétrique sera reversé à 100% à la thématique choisie par le mécène, sans aucune participation aux frais généraux de la part de la Fondation. Référence en matière de mécénat au sein des Cliniques universitaires Saint-Luc, la Fondation Saint-Luc souhaite ainsi proposer à Fetus for Life une valorisation plus importante des résultats et un partenariat constructif afin que nous assurions, ensemble, la promotion et le financement de la recherche clinique et de projets précis pour le Service d'obstétrique.

Les Echos : Qu'attendez-vous de ce rapprochement ?

Pr Corinne Hubinont : Etre proche de la Fondation Saint-Luc permettra à nos mécènes de continuer à nous soutenir et nous offrira davantage de visibilité auprès des mécènes de la Fondation Saint-Luc.

Tessa Schmidburg : En unissant nos forces, nous ambitionnons de récolter davantage de fonds au profit des patientes d'Obstétrique. Nous sommes convaincus que l'union fait la force.



RECHERCHE
HUMANISME

RECHERCHE
HUMANISME



FETUS FOR LIFE ET LA FONDATION SAINT-LUC MAIN DANS LA MAIN

Régnier Haegelsteen, Président de la Fondation Saint-Luc, a tenu à exprimer son enthousiasme quant au rapprochement des deux asbl au profit des patientes d'Obstétrique.

Le positionnement de la Direction des Cliniques Saint-Luc est clair : sa fondation « maison » est la porte d'entrée principale pour le mécénat. « Le rapprochement entre Fetus for Life et la Fondation Saint-Luc s'inscrit tout naturellement dans cette logique, explique Régnier Haegelsteen, Président de la Fondation Saint-Luc. Désormais, tous les dons versés en faveur de l'obstétrique seront gérés par la Fondation Saint-Luc. Cette gestion unique et simplifiée constitue un gage d'efficacité et de cohérence pour les mécènes.

Fetus for Life conserve bien évidemment son identité et sa visibilité en tant que telle auprès de ses mécènes, mais délègue sa gestion financière et administrative à la Fondation Saint-Luc. Je tiens encore une fois à souligner que tous les dons faits à la Fondation Saint-Luc sont entièrement reversés à la spécialité désignée, l'obstétrique dans ce cas précis.

Je me réjouis de ce rapprochement dans lequel je vois un gage de soutien encore plus optimal pour les patientes. »

LA COHÉRENCE SCIENTIFIQUE EST GARANTIE

Le Pr Pierre Gianello, Président du Conseil scientifique de la Fondation Saint-Luc, nous explique comment s'organisera la coordination scientifique des projets menés par les deux associations.



Les Echos : Comment sera garantie la qualité scientifique des projets soutenus par Fetus for Life et par la Fondation Saint-Luc ?

Pr Pierre Gianello : Fetus for Life s'appuie depuis de nombreuses années sur un Comité scientifique formé par deux membres du Conseil scientifique de la Fondation Saint-Luc, le Pr Jean-Louis Vanoverschelde (ndlr: Chef du Département cardiovasculaire) et moi-même, ainsi que sur un expert extérieur particulièrement pointu dans le domaine de recherche en obstétrique, le Pr Jean-Michel Foidart de l'ULg.

Après l'intégration administrative de Fetus for Life dans la Fondation Saint-Luc, ce Comité scientifique sera maintenu dans sa composition actuelle.

Les Echos : Comment s'organisera la coordination scientifique des projets menés par les deux associations ?

Pr Pierre Gianello : Le Comité scientifique se réunit une fois par an pour évaluer les rapports de recherche et donner son accord sur le support financier des projets à venir. Grâce à sa composition mixte, il possède une vision globale de la recherche spécifique menée par Fetus for Life et de l'ensemble des projets soutenus par la Fondation Saint-Luc.

Cette organisation permet ainsi d'éviter les redondances entre les deux associations et assure la spécificité du domaine particulier de recherche de Fetus for Life: l'obstétrique, tant orientée vers le fœtus que vers la future maman.

News

LE GRAND CARNAVAL

Le 8 février dernier, Fetus for Life a organisé un grand Carnaval au Château Fond'Roy à Uccle. Au programme de cette après-midi festive réunissant petits et grands: un grand spectacle de magiciens et sculpteurs de ballons, des activités variées, des enfants habillés de leur plus beau déguisement, quelques plaisirs sucrés-salés.

Cet événement a permis de récolter près de 25.000 euros au profit de la recherche en obstétrique aux Cliniques universitaires Saint-Luc.

L'équipe de bénévoles de Fetus for Life avec le Pr Corinne Hubinont

Le Pr Corinne Hubinont entourée de jumelles nées à Saint-Luc



De l'espoir pour les futures mamans en détresse

Sous la responsabilité du Pr Corinne Hubinont, Chef de Service associée en Obstétrique, différents projets de recherche sont menés à l'Unité de recherche en obstétrique. La poursuite et l'aboutissement des trois études développées ci-dessous dépendent en grande partie du mécénat. ■



Les chercheurs ont besoin de votre soutien pour continuer à aider les futures mamans souffrant de grossesses difficiles.



Dr Patricia Steenhaut

Mieux contrôler l'accouchement prématuré

Le Dr Patricia Steenhaut étudie une forme particulière d'accouchement prématuré lié à une incompétence cervicale, c'est-à-dire à une ouverture précoce du col en l'absence de contractions. Lorsque cela arrive, le cerclage par voie vaginale et abdominale permet généralement de maintenir le col fermé.

Le Dr Steenhaut cherche à mieux comprendre les mécanismes qui débouchent sur des fausses-couches tardives et des accouchements prématurés en cas d'incompétence cervicale. Une telle avancée permettrait de développer des traitements et de prévenir les complications de ces grossesses à haut risque.

Budget nécessaire pour ce projet :

- Equipement et fonctionnement : 25.000 euros/an
- TecYïcienne de laboratoire à mi-temps : 20.000 euros/an



Le Pr Debiève travaille avec le Dr Christophe Depoix et Séverine Gonze dans son laboratoire

Tout savoir sur le placenta

L'équipe du Pr Frédéric Debiève, Chef de Service adjoint en Obstétrique, travaille de son côté sur la formation et la différenciation du placenta in vitro afin de mieux cerner la fonction du placenta dans certaines maladies qui surviennent durant la grossesse.

Budget nécessaire pour ce projet :

- Equipement et fonctionnement : 25.000 euros/an
- TecYïcienne de laboratoire à mi-temps : 20.000 euros/an
- Un postdoctorant temps-plein : 80.000 euros/an

Impact de la chimiothérapie sur la grossesse

La troisième étude menée par l'Unité de recherche en obstétrique porte sur la thématique « cancer et grossesse ». Si un cancer survient pendant la grossesse, un traitement par chimiothérapie peut être administré dès la quatorzième semaine. Mais les médicaments ont un impact sur le fœtus.

Le Dr Mhallem Gziri, Résidente en Obstétrique, souhaite étudier l'impact des différentes drogues administrées lors de la chimiothérapie sur les cellules placentaires.

Cela permettra de mieux comprendre le mécanisme des complications observées chez certaines patientes enceintes placées sous chimiothérapie.

Budget nécessaire pour ce projet :

- Equipement et fonctionnement : 25.000 euros/an
- TecYïcienne de laboratoire à mi-temps : 20.000 euros/an



Dr Mhallem Gziri

JE VEUX FAIRE UN DON POUR L'OBSTÉTRIQUE...

La Fondation Saint-Luc est, plus que jamais, la porte d'entrée principale du mécénat à Saint-Luc.

Si vous souhaitez soutenir le Service d'Obstétrique des Cliniques universitaires Saint-Luc, vous pouvez verser votre contribution sur le compte de la Fondation Saint-Luc : CBC-IBAN : BE41 1910 3677 7110, BIC : CREGBEBB, avec la mention « Fetus for Life - Obstétrique ».

PLUS D'INFORMATIONS

Pr Corinne Hubinont,
Chef de Service associée en Obstétrique
Tél. 02 764 10 01
@ : corinne.hubinont@uclouvain.be



Une prise en charge typiquement universitaire

Avec près de 30.000 consultations par an, le Service d'ophtalmologie des Cliniques universitaires Saint-Luc est l'un des plus importants de l'hôpital. Ses spécialistes y prennent en charge les pathologies oculaires les plus graves et/ou les plus complexes. Le Pr Patrick De Potter nous propose une visite guidée de son Service. ■

Le Service d'ophtalmologie des Cliniques universitaires Saint-Luc rassemble toutes les sous-spécialités de l'ophtalmologie. Il est divisé en huit sous-secteurs, correspondant chacun à une zone de l'œil. « Nous sommes les seuls en Belgique, avec la KUL, à offrir une prise en charge pour tous les types de pathologies de l'œil », explique le Pr Patrick De Potter, Chef du Service d'ophtalmologie. Certains de ces secteurs, comme la strabologie, la glaucomatologie, la chirurgie du segment antérieur et de la surface oculaire, la chirurgie orbito-palpébrale, les pathologies rétinienne médicamenteuses et chirurgicales, la neuro-ophtalmologie ou l'Unité d'oncologie oculaire sont des centres de référence en Belgique et au niveau international.

Priorités aux pathologies universitaires

Ici, il s'agit de dépister, diagnostiquer et traiter les maladies de l'œil les plus graves et/ou les plus complexes. « La prescription de verres correcteurs ou les bilans oculaires des patients non référés sont laissés à nos confrères en pratique privée, souligne le Pr De Potter, afin idéalement de ne pas allonger les listes d'attente à notre consultation, de nous consacrer entièrement aux patients les plus sévèrement atteints et aux patients référés par leur médecin traitant ou leur ophtalmologue ».

Un plateau technique de pointe... coûteux pour l'hôpital et le patient

Pour assurer l'excellence et la qualité des soins, le Service utilise des appareils d'imagerie médicale de pointe. « Nous disposons par exemple de caméras très sophistiquées pour prendre des clichés des pathologies de la surface oculaire, des tissus intraoculaires ou des tumeurs avant et après traitement. Nous avons également des appareils d'échographie avec précision au dixième de millimètre nous permettant de mesurer la rétine et le nerf optique à l'échelle microscopique pour, par exemple, détecter et documenter des pathologies de la rétine ou de la papille (tête du nerf optique) que nos techniques standard d'échographie ou d'imagerie ne permettent pas de déceler ».

Tout cela coûte très cher à l'hôpital et au patient car beaucoup de ces techniques d'images ou d'échographie ne sont pas remboursées par la mutuelle. « L'utilisation de techniques d'imagerie de pointe est vitale. Mais il nous est très



Les ophtalmologues de Saint-Luc sont spécialisés dans le dépistage, le diagnostic et le traitement des maladies de l'œil les plus graves et/ou les plus complexes.

difficile de suivre les évolutions technologiques incessantes qui nécessitent le remplacement régulier de nos équipements, déplore le Pr De Potter. Par ailleurs, il nous est difficile éthiquement de facturer tous ces examens aux patients quand la mutuelle n'intervient pas. Cela pèse donc lourd sur les finances et les investissements de l'hôpital. Nous sommes dès lors constamment à la recherche de sponsorings et autres soutiens financiers pour nous aider à rester à la pointe de la technologie et offrir les soins de qualité auxquels nos patients ont droit. Nous faisons appel aux mécènes de la Fondation Saint-Luc et nous nous tenons à leur disposition s'ils souhaitent davantage d'informations quant à nos travaux de recherche clinique et aux différentes options de traitement up-to-date que nous offrons aux patients », conclut le Pr De Potter.

APPEL AUX DONS

Si vous souhaitez soutenir le Service d'ophtalmologie des Cliniques universitaires Saint-Luc, vous pouvez verser votre contribution sur le compte de la Fondation Saint-Luc : CBC - IBAN : BE41 1910 3677 7110, BIC : CREGBEBB, avec la mention « Ophtalmologie ».

PLUS D'INFORMATIONS

Pr Patrick De Potter,
 Chef du Service d'ophtalmologie
 Tél. 02 764 19 51
 @ : patrick.depotter@uclouvain.be



L'oncologie oculaire, un orchestre symphonique hyperspécialisé

Les patients souffrant de tumeurs oculaires sont pris en charge à l'Unité d'oncologie oculaire de l'Institut Roi Albert II – Cancérologie et Hématologie des Cliniques Saint-Luc. Ce centre de référence international traite 95% des patients souffrant d'un cancer de l'œil en Belgique. Zoom sur un secteur méconnu. ■

Des pathologies aussi rares que les tumeurs oculaires nécessitent une prise en charge diagnostique et thérapeutique multidisciplinaire. A Saint-Luc, une Unité d'oncologie oculaire a été créée à cet effet au sein de l'Institut Roi Albert II. « La mise en place de ce centre d'expertise et d'excellence est fondamentale pour le patient, souligne le Pr Patrick De Potter, Chef du Service d'ophtalmologie et spécialiste des tumeurs oculaires. Grâce à une unité de temps, de lieu et d'action, nous pouvons offrir une prise en charge rapide, hautement spécialisée, mais aussi assurer l'accès à des thérapies complexes, à des plateaux techniques de pointe et à des programmes de recherche clinique porteurs d'espoir. »

Le mélanome de l'œil

Chez l'adulte, le mélanome de l'œil est le cancer le plus fréquent. 70 à 80 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année en Belgique. A l'inverse de son cousin, le mélanome cutané, il génère des métastases principalement au niveau du foie et du poumon. Pour prévenir l'apparition de métastases, l'ophtalmo-oncologue assisté de ses collègues oncologues, hémato-oncologues et radiothérapeutes doit mettre très vite en place un arsenal thérapeutique agressif pour l'œil. « Lorsqu'un diagnostic de mélanome de l'œil est posé, nous avons le choix entre deux thérapeutiques : un traitement conservateur ou l'énucléation, c'est-à-dire l'ablation chirurgicale du globe oculaire, explique le Pr De Potter. Lorsque les dimensions de la tumeur sont inférieures à 20 millimètres de diamètre et/ou 10 millimètres d'épaisseur, nous privilégions le traitement conservateur. Dans ce cas, nous proposons le plus souvent un traitement par radiothérapie. Les études dans ce domaine tendent en effet à montrer que l'énucléation ne donne pas de meilleurs résultats en termes de survie. Nous préférons dès lors éviter de recourir à une chirurgie mutilante. L'ablation sera par contre envisagée d'emblée si la taille du mélanome oculaire implique trop de risques de complications avec un traitement par radiothérapie. »

Le suivi après traitement

Le dépistage des métastases du mélanome oculaire oblige le patient à passer des examens tous les six mois pendant



Le Pr Patrick De Potter, Chef du Service d'ophtalmologie et spécialiste des tumeurs oculaires, bénéficie d'une grande expérience dans le domaine des tumeurs oculaires puisqu'il reçoit 300 à 400 nouveaux cas par an.

Les tumeurs oculaires font l'objet d'une prise en charge diagnostique et thérapeutique multidisciplinaire au sein de l'Unité d'oncologie oculaire de l'Institut Roi Albert II.



les cinq premières années suivant le diagnostic de mélanome. « Le tropisme particulier des métastases du mélanome oculaire pour le foie nous conduit à proposer différents types de chimiothérapies et à tester de nouvelles molécules aboutissant à la mort des cellules tumorales, se réjouit le Pr De Potter. Ces nouveaux protocoles thérapeutiques sont élaborés et appliqués avec nos confrères du groupe pluridisciplinaire de la Clinique du mélanome. »

La recherche sur plusieurs fronts

« Nous sommes très actifs en matière de recherche clinique, souligne le spécialiste. Nous testons l'efficacité de différents médicaments pour le glaucome, la dégénérescence maculaire liée à l'âge, la rétinopathie diabétique... Avec le Laboratoire de génétique moléculaire ou l'Unité d'immunologie tumorale, l'Unité d'oncologie oculaire travaille sur les différents aspects immunologiques et cellulaires des mélanomes oculaires pour un éventuel dépistage plus précoce, voire des traitements plus ciblés des métastases du mélanome oculaire. En collaboration avec l'Institut des neurosciences (IoNS) de l'UCL, nous menons également des projets de recherche sur les mouvements oculaires et le contrôle moteur afin de mieux comprendre le fonctionnement cérébral. Enfin, nous étudions l'efficacité de l'injection intraoculaire de nouvelles molécules pour traiter les pathologies de la rétine et du vitré en lieu et place d'une intervention chirurgicale », conclut le spécialiste.

TRAITEMENT DE L'ARTHROSE DU GENOU

Une prothèse partielle plutôt que totale



PORTRAIT

Le Pr Emmanuel Thienpont est chef de clinique au sein du Service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil locomoteur des Cliniques universitaires Saint-Luc. Il fait également partie de plusieurs sociétés scientifiques prestigieuses telles que le Groupe Européen du genou et l'American Knee Society, dont il est l'un des rares membres européens parmi 300 confrères américains.

Contrairement à l'idée largement répandue, le meilleur traitement chirurgical de l'arthrose du genou consiste à poser une prothèse partielle plutôt que totale. « Cette technique, appelée « resurfaçage », produit de bien meilleurs résultats que le recours à la prothèse totale, explique le Pr Emmanuel Thienpont, chirurgien spécialisé dans le genou au sein du Service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil locomoteur. Elle permet en effet de ne remplacer que les zones cartilagineuses usées par l'arthrose et de laisser intacts les ligaments du patient. »

Précurseur dans ce domaine, le Pr Thienpont déplore le peu d'engouement pour cette technique encore trop méconnue. « La littérature scientifique récente démontre que la morbidité, c'est-à-dire les risques consécutifs à l'intervention, et la mortalité associées au resurfaçage sont plus faibles que dans le cas d'une prothèse totale. Mais il est vrai que cette technique nécessite une très grande maîtrise, ce qui génère un stress important pour le chirurgien. » Une maîtrise que possède le Pr Thienpont qui opère près de 150 prothèses unicompartmentales par an, ce qui représente 30% de son activité.

Depuis une dizaine d'années, le Pr Emmanuel Thienpont, chirurgien spécialisé dans le genou au sein du Service d'orthopédie de Saint-Luc, propose des traitements chirurgicaux innovants à ses patients souffrant d'arthrose du genou. Sans pour autant délaisser ses activités de recherche puisqu'il travaille au développement de prothèses sur-mesure et se lancera bientôt dans un ambitieux projet de reconstruction du cartilage à partir de cellules souches. ■

Faire repousser le cartilage

Parmi les autres approches un peu plus futuristes, il est possible d'envisager de reconstruire des cartilages lésés grâce à des cellules souches. Cela reste cependant un travail de longue haleine, notamment pour trouver les meilleures cellules d'origine qui pourront se différencier et fonctionner comme un cartilage. En pratique, ce sera très compliqué car le cartilage est un tissu inerte, très peu oxygéné et donc très difficile à faire repousser.

Bientôt du sur-mesure

Dans un avenir plus proche, le patient pourra bénéficier d'une prothèse personnalisée. « Nous travaillons actuellement au développement de prothèses sur-mesure, réalisées sur la base d'images radiologiques (obtenues par scanner) du genou du patient. La première belge est pour très bientôt », annonce le chirurgien.

APPEL AUX DONS

Le projet de thérapie cellulaire du Pr Emmanuel Thienpont bénéficiera de subsides belges et européens. Ces fonds ne couvriront pas tous les coûts induits par ce projet d'envergure et le mécénat sera donc le bienvenu pour mener ces travaux à terme.

Si vous souhaitez soutenir les travaux du Pr Thienpont, vous pouvez verser votre contribution sur le compte de la Fondation Saint-Luc : CBC - IBAN : BE41 1910 3677 7110, BIC : CREGBEBB avec la mention « Orthopédie - Pr E. Thienpont ».



Contrairement à l'idée largement répandue, le meilleur traitement chirurgical de l'arthrose unicompartmentale du genou (photo de gauche) consiste à poser une prothèse unicompartmentale (photo de droite) plutôt que totale (photo ci-dessous). Cette prothèse unicompartmentale montre que seul le compartiment usé est resurfacé en conservant le reste du genou, mais surtout ses ligaments croisés.



PLUS D'INFORMATIONS

Pr Emmanuel Thienpont,
Chef de clinique dans le Service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil locomoteur
Tél. 02 764 25 16
@ : emmanuel.thienpont@uclouvain.be



Agenda



Remise des bourses de la Fondation Saint-Luc

La 29ème remise des bourses de la Fondation Saint-Luc aura lieu le mercredi 20 mai 2015 à 18h30 à l'auditoire Pierre Lacroix.



Visite des jardins privés à Bruxelles et environs au profit de la Fondation Saint-Luc, et plus particulièrement du Roseau

TRAITEMENT INNOVANT CONTRE LE CANCER SOUTENU PAR UN GÉNÉREUX MÉCÈNE

Unique en Belgique: l'électrochimiothérapie, une nouvelle modalité de traitement contre le cancer



La recherche contre le cancer se poursuit aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Tout récemment, une équipe multidisciplinaire a initié un traitement novateur et plein d'espoir : l'électrochimiothérapie. Une première en Belgique. ■

Les Prs Benoît Lengelé (Chef du Service de chirurgie plastique et réparatrice), Marc Hamoir (Président de l'Institut Roi Albert II), Sandra Schmitz (Chef de clinique adjointe de l'Unité de chirurgie cervico-faciale et de rhinologie), Martine Berlière (Responsable de la Clinique du sein) et Jean-Pascal Machiels (Chef du Service d'oncologie médicale) ont travaillé ensemble à la mise en place de l'électrochimiothérapie à Saint-

Le Pr Benoît Lengelé, chef du Service de chirurgie plastique

Luc. Ces médecins sont les premiers en Belgique à envisager d'utiliser régulièrement ce traitement pour certains types de cancers très avancés voire incurables.

L'équipe de l'Institut Roi Albert II a déjà inclus sept de ses patients dans ce projet. Le Professeur Benoît Lengelé nous en révèle les premiers résultats.

Les Echos : En quoi consiste l'électrochimiothérapie ?

Pr Benoît Lengelé : L'électrochimiothérapie est un traitement expérimental mini-invasif qui soigne des lésions cancéreuses cutanées métastatiques ou localement très évoluées, inopérables et ne répondant plus à la chimiothérapie conventionnelle. Elle associe l'application ciblée d'un champ électrique dans la tumeur par une électrode transcutanée et l'administration par voie veineuse, très brève, d'un agent de chimiothérapie.

Les Echos : Quel est l'avantage de l'électrochimiothérapie par rapport à la chimiothérapie classique ?

Pr Benoît Lengelé : Cette nouvelle technique permet de traiter de façon localement sélective et très efficace des tumeurs métastatiques de la peau et du sein. Autre avantage majeur : les patients ne souffrent pas (ou très peu) des effets secondaires pénibles de la chimiothérapie générale.

Les Echos : Pouvez-vous expliquer en quoi consiste cette technique ?

Pr Benoît Lengelé : Grâce à une impulsion électrique, l'agent de chimiothérapie est activé dans les sites tumoraux malades. Cela permet une diffusion spécifiquement ciblée du produit de chimiothérapie, qui détruit uniquement les cellules cancéreuses et épargne les cellules saines. La drogue de chimiothérapie est administrée au patient lors d'une courte anesthésie générale et ne circule à dose efficace dans son sang que pendant une vingtaine de minutes.

Les Echos : Avez-vous déjà obtenu des résultats chez vos patients ?

Pr Benoît Lengelé : Le premier bilan est très encourageant. En 2014, dix traitements ont été réalisés chez sept patients âgés de 28 à 92 ans. Ils souffraient d'un cancer du sein métastatique, de cancers cutanés disséminés ou métastatiques, de sarcome des parties molles ou de récurrence d'un cancer naso-sinusal situé en profondeur du visage et ayant échappé à tous les autres traitements. Tous les patients ont bien répondu au traitement. La plupart des tumeurs ont disparu complètement. Un petit nombre a donné de moins bons résultats et a fait l'objet d'un second traitement qui s'avère plutôt positif.

Les Echos : Peut-on en déduire que l'électrochimiothérapie constitue le traitement de demain ?

Pr Benoît Lengelé : Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives, mais nous pouvons déjà constater qu'en dépit de leur état très préoccupant avant l'électrochimiothérapie, tous les patients traités sont encore en vie. Et ils nous disent que leurs douleurs sont beaucoup moins fortes et qu'ils souffrent très peu des effets secondaires. Chez une patiente, le traitement a même permis d'éviter une amputation du membre inférieur.

Dans l'état actuel de ce projet de recherche, il est dès lors déjà permis d'affirmer que l'électrochimiothérapie est très efficace pour traiter en réponse complète certains types de cancers multiples de la peau et des parties molles, en particulier lorsque les lésions disséminées ont une taille inférieure ou égale à deux centimètres.

Pour les patients chez qui le traitement n'a fonctionné que partiellement, il a été démontré qu'un second traitement pouvait être proposé huit à douze semaines après la première électrochimiothérapie. Cette technique peut également être utilisée à titre palliatif, pour améliorer la qualité de vie chez des malades qui n'ont plus d'autres perspectives de traitement.

Avec cette première victoire, les chercheurs et cliniciens marquent des points et redonnent de l'espoir à des milliers de personnes. Mais le combat n'est pas fini. Nos patients ont besoin de vous ! Soutenez la Fondation Saint-Luc ! Rendez-vous sur www.combatcontrelcancer.org pour découvrir le projet de l'Institut Roi Albert II-Cancérologie et Hématologie.

LES PATIENTS TRAITÉS GRÂCE À UN GÉNÉREUX MÉCÈNE

Un tel traitement expérimental est très coûteux. Pour le mener à bien, un couple de très généreux mécènes a fait don de 200.000 euros à la Fondation Saint-Luc. Cette somme a permis d'acquérir l'appareillage ainsi que les électrodes jetables (3.000 euros pièce) pour le traitement de trente patients sur une période de trois ans.

UNE PATIENTE RECONNAISSANTE TÉMOIGNE



Lucienne Houssiau a bénéficié du nouveau traitement par électrochimiothérapie.

Informée de ce don, une patiente a souhaité que le Pr Benoît Lengelé fasse parvenir le témoignage de sa reconnaissance au généreux mécène. Dans sa lettre, Lucienne Houssiau écrit : « C'est grâce à votre générosité que je peux bénéficier du traitement pratiqué par le Professeur Lengelé [...]. Sans cela, les perspectives nous amèneraient vers une amputation et, grâce à vous, je peux continuer à marcher, me déplacer, ... et prolonger ainsi ma vie auprès de mon mari [...]. Merci pour tout ce bonheur et cet espoir que vous nous redonnez. »

UN RÉSULTAT SPECTACULAIRE

Ces photos illustrent l'effet de l'électrochimiothérapie sur les multiples métastases intracutanées d'un sarcome, situées sur la jambe, la cuisse et derrière le genou. Tous les traitements locaux et généraux étant dépassés, l'amputation de tout le membre inférieur avait été proposée. L'électrochimiothérapie a sauvé la jambe, qui reste fonctionnelle. Les tumeurs entourées sur l'image du haut, avant traitement, ont disparu après celui-ci, sur l'image du bas. Les taches brunes étoilées sont les traces laissées par l'électrode et l'impulsion électrique, à chaque endroit traité.



APPEL AUX DONS

Si vous souhaitez soutenir plus spécifiquement l'électrochimiothérapie aux Cliniques Saint-Luc, vous pouvez verser votre contribution sur le compte de la Fondation Saint-Luc : CBC - IBAN : BE41 1910 3677 7110, BIC : CREGBEBB, avec la mention « Electrochimiothérapie Pr Lengelé ».

PLUS D'INFORMATIONS

Pr Benoît Lengelé,
Chef du Service de chirurgie plastique
Tél. 02 764 52 90
@ : benoit.lengele@uclouvain.be



Mettre la maladie entre parenthèses

L'enfant hospitalisé a grand besoin de participer à des activités ludiques en marge des soins. A Saint-Luc, une équipe de cinq personnes soutenue par trente bénévoles y consacre toute son énergie. Et via la Fondation Saint-Luc, des bonnes volontés se mobilisent pour récolter des fonds afin d'offrir plus de confort et de bien-être aux enfants. ■

Jour après jour, l'équipe d'animation pédiatrique de Saint-Luc se mobilise afin d'ouvrir une parenthèse dans un quotidien difficile et faire de l'hôpital un lieu « un peu comme à la maison ». « Aux Cliniques universitaires Saint-Luc, l'animation pédiatrique fait partie de la prise en charge des enfants, explique Dominique Verhaeren, responsable de l'équipe d'animation pédiatrique. Nous proposons de nombreuses activités adaptées à l'âge des enfants et à la période de l'année (Pâques, Halloween, Saint-Nicolas). Une fois par mois, nous organisons des ateliers collectifs rassemblant les enfants des différentes unités de soins ainsi que leurs parents. »

De leur côté, les médecins apprécient le travail des animatrices et constatent, très concrètement, le bien-être qu'il procure aux enfants. « Les enfants sont parfois hospitalisés pour de longues périodes. L'équipe d'animation, de par ses contacts privilégiés, permet aux enfants de s'éveiller le matin avec le sourire, heureux des perspectives à venir, se réjouit le Pr Christiane Vermeylen, Chef du Département de pédiatrie. Même si ce jour précis sera celui d'un traitement difficile ou d'un examen long et rébarbatif, les animatrices veilleront à entrecouper la journée de moments propices à la découverte et à la créativité... au bonheur tout simplement. Je suis toujours ravie de voir à quel point l'équipe d'animation collabore étroitement avec tous les autres intervenants médicaux et paramédicaux pour que chacun y trouve sa place de confident, animateur, enseignant, soignant... »

merci!

Grâce aux différentes actions de récolte de fonds menées fin 2014 sur la page Facebook des Projets d'Eléonore, plus de 2.000 euros ont été offerts à l'équipe d'animation pédiatrique grâce aux Projets d'Eléonore.

Merci à tous pour votre mobilisation et votre soutien !

De gauche à droite : Christiane Dewaele, Dominique Verhaeren, Meena Deffense, Faïda Kadi et Mélissa Montfort (absente sur la photo)



En travaillant tous ensemble, chacune selon nos compétences, nous pouvons offrir aux enfants une approche de qualité et d'excellence à tous niveaux. »

Bien plus que des jeux

Ces moments ludiques sont bien plus que de simples jeux. Les relations qui se nouent dans ce contexte sont particulières ; loin des tracasseries de la maladie, les enfants et leurs proches, plus détendus, se livrent davantage. Des liens étroits se tissent. « Nous devenons leurs confidentes et servons de traits d'union avec les soignants, poursuit Dominique Verhaeren. Après l'hospitalisation, il n'est d'ailleurs pas rare que nous recevions des mots de remerciement, voire des cadeaux pour les autres enfants hospitalisés ».

Divertir, mais pas n'importe comment

L'équipe d'animation pédiatrique dispose de trois salles de jeux et se rend également dans les chambres des patients alités ou placés en isolement stérile. Car, même s'il s'agit de faire oublier un temps à l'enfant qu'il se trouve à l'hôpital, l'on ne peut passer outre les contraintes liées à l'hygiène hospitalière. Les jouets sont régulièrement désinfectés et tout ce qui entre dans les chambres d'isolement, comme les livres par exemple, y reste pour protéger les enfants dont le système immunitaire est très affaibli.

Des mécènes en orbite autour des Cliniques

Plusieurs asbl gravitent autour de la Pédiatrie de Saint-Luc. Certaines proposent des animations régulières au sein des unités de soins, d'autres organisent des actions de récolte de fonds avec la Fondation Saint-Luc.



Les animatrices pédiatriques jouent le rôle de relais entre enfants, parents et soignants et collaborent étroitement avec les autres intervenants médicaux et paramédicaux.



Une équipe de bénévoles aide les animatrices pédiatriques.

Cet argent est destiné à subvenir à des besoins très divers : du matériel ludique, des cadeaux en période de fêtes, du personnel d'encadrement pour organiser des sorties... ainsi que des produits de première nécessité comme des vêtements, des pantoufles, et des articles de toilette. « Certains enfants arrivent très démunis et l'hôpital doit leur fournir le strict nécessaire. Les ados ont également des besoins particuliers auxquels nous essayons de répondre ; les filles par exemple aiment avoir des accessoires et des produits de soins plus « funs » que ceux de l'hôpital. »

Tout récemment, **Les Projets d'Eléonore**, le fonds nominatif créé au sein de la Fondation Saint-Luc par Gwenaëlle Ansieaux-Freeman en mémoire de sa fille décédée accidentellement, a récolté près de 2.000 euros pour offrir des cadeaux de Noël aux enfants. Particularité de cette action : tout a été collecté via Facebook.

Trois autres projets sont en cours

- l'Institut de la Vierge-Fidèle a mené une action pendant le Carême ;
- Sébastien Popijn, élève de rhétorique au Collège Saint-Michel, initiera un projet de récolte de fonds dans le cadre du programme « mini-entreprise » ;
- Camille Dresse, étudiante à l'Ecole Le Val, mobilise ses camarades au profit de l'animation pédiatrique de Saint-Luc.

L'ANIMATION PÉDIATRIQUE À SAINT-LUC, C'EST...

- 1 coordinatrice
- 3 animatrices
- 1 animatrice « volante » (non rattachée à une unité de soins en particulier)
- 30 bénévoles
- 4 salles de jeux : neurologie pédiatrique, oncologie et hématologie et pathologies digestives, consultation de pédiatrie

APPEL AUX DONS

Si vous souhaitez soutenir l'animation pédiatrique des Cliniques universitaires Saint-Luc, vous pouvez verser votre contribution sur le compte de la Fondation Saint-Luc : CBC - IBAN : BE41 1910 3677 7110, BIC : CREGBEBB avec la mention « Animation pédiatrique – Dominique Verhaeren ».

PLUS D'INFORMATIONS

Dominique Verhaeren,
Responsable de l'animation pédiatrique
Tél. 02 764 81 08
@ : dominique.verhaeren@uclouvain.be



Votre générosité vous survivra

« J'ai des descendants, mais je souhaite continuer à soutenir la recherche médicale, est-ce compatible ? » C'est tout à fait possible. Tout en respectant la part revenant à vos héritiers, vous avez la possibilité de faire un legs à la Fondation Saint-Luc en rédigeant un testament en sa faveur. ■

Votre don le plus précieux : continuer à aider les autres

Votre famille et vos amis passent avant tout, mais après avoir assuré un bel avenir à vos proches, pourquoi ne pas prendre le temps d'envisager de léguer une petite partie de votre patrimoine en faveur d'une cause qui vous tient à cœur depuis des années ? Faire un legs particulier d'un petit pourcentage de votre patrimoine (2%, 3% ou 5%...) à la Fondation Saint-Luc, vous permettra de continuer à faire progresser la médecine, même si vous n'êtes plus là.

La Fondation Saint-Luc vous garantit une gestion rigoureuse et respectueuse de vos volontés

La Fondation vous garantit que votre legs sera géré avec rigueur et dans le respect de votre volonté. Si vous avez choisi d'affecter votre legs à un domaine de recherche, un service ou un médecin en particulier, 100% de votre legs sera affecté conformément à votre demande.

LA FONDATION SAINT-LUC VOUS INFORME

Je n'ai pas de descendants, à qui puis-je léguer mes biens ? Comment faire un legs à la Fondation Saint-Luc ? Sera-t-il bien géré ? Mes vœux seront-ils respectés ?

A l'heure de penser à « l'après », les questions sont nombreuses. Parce qu'il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans le dédale de la législation en matière de succession, la Fondation Saint-Luc a publié une brochure d'information sur les possibilités qui s'offrent à vous qui souhaitez léguer une partie de votre patrimoine.

Vous pouvez commander la brochure « Ensemble pour un geste qui prolonge la vie » en contactant Astrid Chardome, conseillère juridique à la Fondation Saint-Luc, au 02 764 17 39 ou par e-mail : astrid.chardome@uclouvain.be.



Le testament est la dernière opportunité pour chacun d'entre nous d'exprimer qui nous sommes vraiment...

Témoignage

« Aujourd'hui, c'est décidé, je lègue 5% de mes biens à la Fondation Saint-Luc »

Michel a 55 ans et deux enfants. « Depuis plusieurs années, je soutiens la Fondation Saint-Luc car, voici 20 ans, j'ai été pris en charge à Saint-Luc pour une pathologie cardiaque. A cette époque, la recherche dans ce domaine me tenait déjà particulièrement à cœur. Aujourd'hui, à 55 ans, j'ai décidé d'établir mon testament. J'y ai désigné mes enfants comme légataires universels. En plus de cela, je souhaite faire un legs particulier de 5% en faveur de la Fondation Saint-Luc, pour le Service de cardiologie. »

Lors du règlement de la succession de Michel, il apparaît que ce legs particulier de 5% de son patrimoine permet à la Fondation de recevoir la belle somme de 28.000 euros. Un montant non négligeable pour nos chercheurs !

L'histoire de Michel démontre que tout legs, qu'il soit petit ou plus important, vous permet de réaliser une action qui vous survivra : aider de nombreux patients à bénéficier plus rapidement des progrès de la recherche.



Une mécène témoigne

Fernande Cornut et Alberte Caers sont deux femmes au destin exceptionnel et au caractère bien trempé... Arrivées à l'automne de leur vie, elles ont souhaité faire profiter les Soins palliatifs de leur générosité. Mme Caers, bientôt centenaire, nous livre son témoignage par la voix de sa nièce. ■

Fernande Cornut et Alberte Caers ont eu une vie bien remplie. Toutes deux assistantes sociales, elles se sont donné corps et âme à leur métier. Arrivées à l'âge de la pension, elles ne sont pas restées inactives et ont effectué plusieurs fois le tour du monde. Au cours de leurs pérégrinations, elles ont été confrontées à la misère humaine. Touchées et émues par ce qu'elles ont vu dans les différents pays traversés, les deux femmes ont décidé de se consacrer à l'aide des plus déshérités.

Sensibles à la souffrance de leur prochain

N'ayant pas d'enfants, les deux femmes ont également émis le souhait de faire don de leurs biens matériels à différentes œuvres caritatives et associations, dont la Fondation Saint-Luc. « Fernande, aujourd'hui décédée, a été hospitalisée à Saint-Luc et a été très satisfaite de sa prise en charge. En remer-

ciement des soins reçus, elle a choisi de soutenir les Soins palliatifs des Cliniques Saint-Luc, explique Marthe Léonard, nièce d'Alberte Caers. Ma tante Alberte et sa compagne Fernande n'ont pas pris cette décision sur un coup de tête. Cela correspond à leurs tempéraments et à leurs valeurs chrétiennes ; elles ont toujours été à l'écoute d'autrui et sensibles à la souffrance de leur prochain. »

Grâce à ce legs, un projet de recherche a été lancé afin de mieux comprendre le patient palliatif. La finalité de ces travaux est d'aider les équipes médicales et soignantes à identifier correctement le patient nécessitant des soins de type palliatifs... et donc à lui proposer une meilleure prise en charge. (Lire à ce sujet Les Echos n°26)

Mesdames Alberte Caers et Fernande Cornut ont fait don de leurs biens matériels à différentes œuvres caritatives et associations, dont la Fondation Saint-Luc.



TOUT EURO VERSÉ EST INTÉGRALEMENT REVERSÉ

Rigueur, transparence et confidentialité sont plus que jamais des exigences légitimes de nos mécènes. Guidés par ces mêmes valeurs, il nous semble important de vous confirmer que tout euro légué à la Fondation Saint-Luc est intégralement reversé au projet lui-même ou à l'affectation que vous aurez définie.

D'une façon générale, la Fondation Saint-Luc permet à tout mécène d'aider de manière ciblée l'activité que celui-ci souhaite personnellement encourager.

La mission de la Fondation

La Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique, promeut et finance le développement de la recherche clinique de très haut niveau et l'investissement d'équipements et de technologies de pointe.

Amplifier et pérenniser le niveau d'excellence et d'humanisme aux Cliniques universitaires Saint-Luc grâce au mécénat, c'est le but que la Fondation Saint-Luc s'est assigné. Elle contribue ainsi activement à l'amélioration des soins apportés aux patients et à rendre à l'hospitalisation un visage encore plus humain.



Nous vous informons en toute discrétion

Astrid Chardome, conseillère juridique, se tient à votre disposition en toute confidentialité si vous souhaitez obtenir des informations sur le legs en duo ou toute autre forme de soutien.

Tél. +32 2 764 17 39

@ : astrid.chardome@uclouvain.be

UN NUMÉRO DE COMPTE PRINCIPAL :

CBC 191-0367771-10

IBAN: BE41 1910 3677 7110 -BIC: CREGBEBB

**Les dons de 40 € et plus sont déductibles
fiscalement. Du fond du cœur,
un GRAND MERCI !**



La Fondation Saint-Luc a également pour objectif de permettre à des médecins spécialistes et des professionnels de la santé de Saint-Luc, de compléter leur formation à l'étranger.

De même, elle octroie des mandats à des cliniciens pour qu'ils puissent se consacrer à des projets de recherche pendant un, deux ou trois ans. Ceux-ci, ainsi que les grands projets multidisciplinaires de recherche clinique coordonnés par différents spécialistes, constituent un des socles de l'activité universitaire des Cliniques Saint-Luc qui ont pour mission de soigner, mais aussi d'innover et d'enseigner.

ENSEMBLE, COMBATTONS LE CANCER!

Nous menons un important combat contre le cancer. Rejoignez-nous :
visitez et partagez le site
www.combatcontrecancer.org
Merci !

CONTACT

Fondation Saint-Luc
Fondation d'utilité publique
Avenue Hippocrate 10/1590
1200 Bruxelles
fondation-saintluc@uclouvain.be
+32 2 764 15 23
www.fondationsaintluc.be